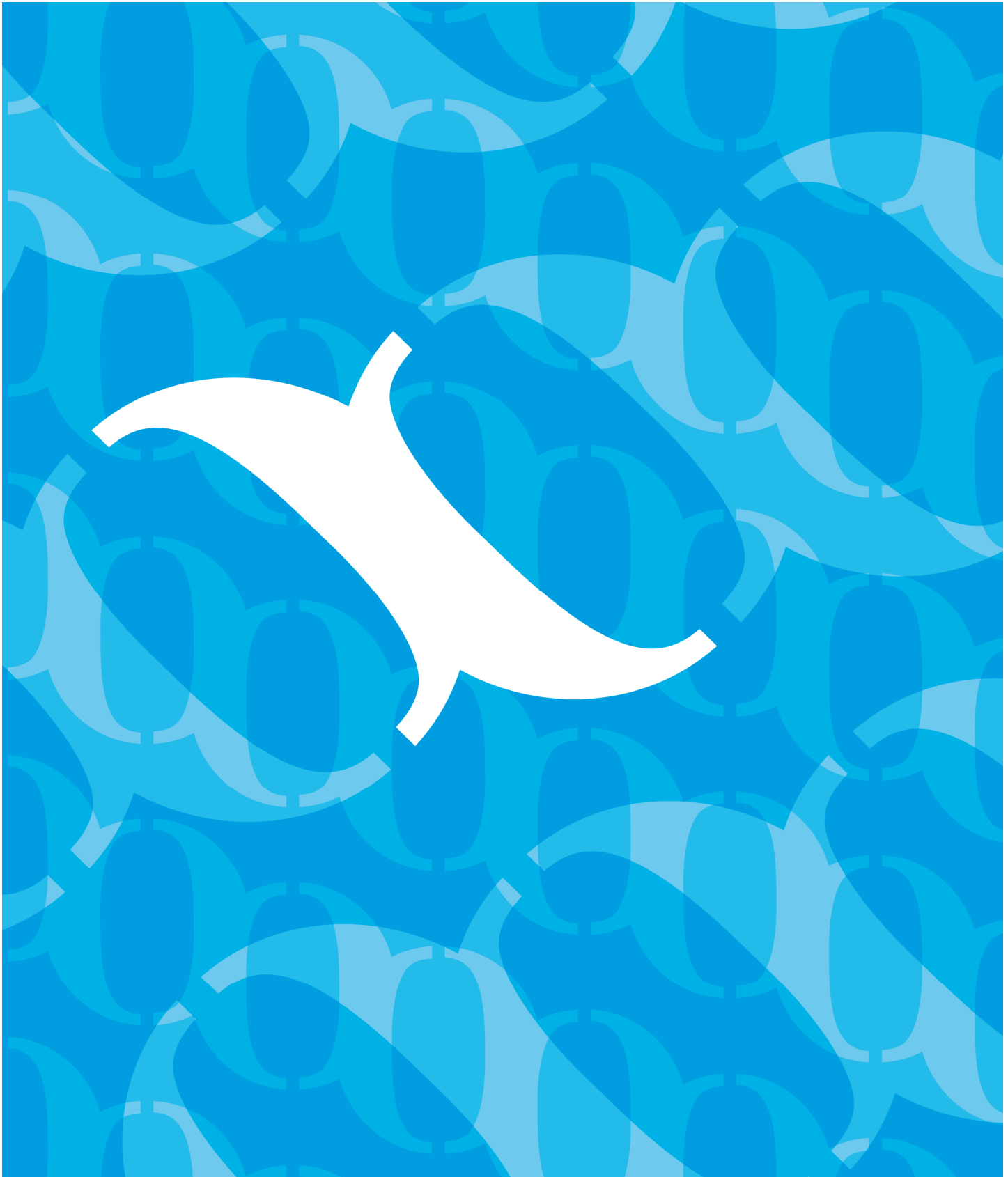


# Rapport d'activité | 2014





# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>Les origines et le fonctionnement.....</b>	<b>3</b>
<b>Évolution des statuts de la MOT.....</b>	<b>3</b>
<b>PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Les instances .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Les adhérents.....</b>	<b>4</b>
<b>1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères.....</b>	<b>5</b>
1.3.1 Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) .....	5
1.3.2 Ministère des Affaires étrangères et du Développement international .....	5
1.3.3 Ministère de l'Intérieur.....	6
1.3.4 Caisse des Dépôts .....	6
1.3.5 Contacts avec d'autres ministères .....	7
<b>1.4 Groupe de travail "statuts, programme de travail, barème" .....</b>	<b>7</b>
<b>1.5 L'équipe technique .....</b>	<b>7</b>
<b>1.6 Logiciel pour la gestion des contacts et de la vie de l'association.....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1 Communication générale .....</b>	<b>8</b>
2.1.1 Newsletter "L'actualité transfrontalière".....	8
2.1.2 Site Internet.....	8
2.1.3 Diffusion du cahier sur l'observation statistique transfrontalière .....	9
2.1.4 Cartes .....	9
2.1.5 Communication générale .....	9
<b>2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents.....</b>	<b>10</b>
2.2.1 Revues de presse .....	10
2.2.2 Espace membres et ressources dédiées .....	10
2.2.3 Centre de documentation.....	10
2.2.4 Plateforme des techniciens et journée de réflexion du réseau.....	11
2.2.5 Service "bon-à-tirer" .....	11
<b>2.3 Conférences et séminaires .....</b>	<b>12</b>
2.3.1 "Développement économique intégré des territoires transfrontaliers", 15 avril 2014, Paris .....	12
2.3.2 "Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services, expérimenter l'Europe sur chaque frontière", 18 juin 2014, Paris .....	12
2.3.3 "2 <sup>ème</sup> séminaire européen sur l'observation transfrontalière", 30 septembre 2014, Budapest.....	12
2.3.4 "Coopération transfrontalière de 2 <sup>ème</sup> génération : un appui national pour surmonter les obstacles", atelier OPEN DAYS, 8 octobre 2014, Bruxelles.....	13
2.3.5 "La frontière, source d'innovation - 14 <sup>èmes</sup> rencontres internationales du BRIT", 4-7 novembre 2014, Arras, Lille et Mons .....	13
2.3.6 "Soins de santé transfrontaliers : quelles solutions ?", 10 décembre 2014, Paris.....	13
2.3.7 Interventions dans des conférences et formations.....	13

<b>PARTIE 3 : STRATEGIES D'ENSEMBLE.....</b>	<b>15</b>
3.1 Appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière aux frontières françaises .....	15
3.2 Projet EUROP'ACT "Le développement économique intégré des territoires transfrontaliers" .....	16
3.3 Comité stratégique transfrontalier sur l'observation.....	17
3.4 Formation des acteurs publics de la coopération transfrontalière .....	18
<b>PARTIE 4 : ASSISTANCE AUX PORTEURS DE PROJETS.....</b>	<b>18</b>
4.1 Un GECT pour l'Espace Mont Blanc.....	18
4.2 Obstacles et solutions à la coopération transfrontalière franco-belge.....	19
4.3 Maison transfrontalière Guyane-Brésil .....	19
4.4 Offre ferroviaire transfrontalière de voyageurs entre Nice et Imperia.....	20
4.5 Initiative transfrontalière de développement local en Afrique .....	21
<b>PARTIE 5 : ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES .....</b>	<b>21</b>
5.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe 2014-2020.....	21
5.1.1 Contributions et prises de position de la MOT .....	21
5.1.2 Révision du règlement européen relatif au GECT et Plateforme des GECT.....	23
5.2 Partenariats européens .....	23
5.2.1 La Plateforme de Budapest.....	23
5.2.2 Le CESCO en Hongrie.....	23
5.2.3 Le réseau TEIN .....	23
5.2.4 Autres partenariats.....	24
5.3 Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière .....	24
5.3.1 Le réseau CECICN .....	24
5.3.2 L'alliance stratégique avec l'ARFE.....	25
5.3.3 La Commission européenne .....	25
5.3.4 Le Parlement européen.....	25
5.3.5 Le Comité des Régions.....	25
5.3.6 Le Conseil de l'Europe .....	25
5.4 Coopération internationale .....	26
<b>PRINCIPALES CONCLUSIONS.....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>28</b>
Membres du Conseil d'administration .....	28
Carte des adhérents .....	30
Carte des GECT en Europe.....	31

# INTRODUCTION

---

≡ La Mission Opérationnelle Transfrontalière : un outil évolutif au service des territoires transfrontaliers

## Les origines et le fonctionnement

---

En avril 1997, à l'initiative de la DATAR<sup>1</sup> et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Équipement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

A partir de 1998, la MOT s'est positionnée comme une plateforme d'échanges dédiée aux acteurs de la coopération. Elle est devenue une association chargée de mettre en réseau les acteurs de la coopération transfrontalière. Cette double légitimité de la MOT (interministérielle et associative) lui permet de mettre en œuvre un dialogue permanent entre les autorités nationales et européennes et les acteurs de la coopération.



## Évolution des statuts de la MOT

---

Le projet de transformation de la MOT en groupement d'intérêt public (GIP), qui avait recueilli l'accord des adhérents, a été abandonné début 2014 en raison d'importants obstacles juridiques et administratifs qui auraient nui au fonctionnement quotidien de la structure.

Les réflexions sur les objectifs et l'organisation de la MOT, menées dans ce cadre, restent néanmoins pleinement d'actualité et ont donné lieu au lancement d'un processus de révision des statuts de la structure, pour les adapter au mieux aux besoins des membres du réseau.

Un groupe de travail a été mis en place au sein du réseau au second semestre 2014 afin de travailler à une nouvelle version des statuts (cf. 1.4).

---

<sup>1</sup> Devenu désormais le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

# PARTIE 1 : VIE DE L'ASSOCIATION

## 1.1 Les instances

La dix-septième Assemblée générale de la MOT a rassemblé le 19 juin 2014 dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Paris près de 130 personnes, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, pour échanger autour des projets et des activités de la MOT. Présidée par Michel Delebarre, l'Assemblée générale a procédé au vote du [programme de travail de l'année 2014](#).

Comme chaque année, l'événement a été précédé d'une Conférence-débat, en 2014 sur le thème "Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services, expérimenter l'Europe sur chaque frontière" (cf. 2.3.2).



Deux Conseils d'administration se sont tenus les 19 juin et 15 octobre 2014, ainsi que cinq Bureaux les 5 février, 9 avril, 19 juin, 22 septembre et 26 novembre 2014. La composition du Bureau était la suivante :

- ≡ **Président** : Michel Delebarre, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur du Nord, Membre du Comité des Régions
- ≡ **Vice-présidente** : Martine Aubry, Maire de Lille, Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine ; remplacée par Damien Castelain, Président de Lille Métropole Communauté Urbaine
- ≡ **Vice-président** : Joël Giraud, Député-maire de l'Argentière-la-Bessée, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; remplacé par Claire Bouchet, Conseillère régionale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ≡ **Vice-président** : Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo
- ≡ **Vice-présidente** : Nawel Rafik-Elmrini, Conseillère Communautaire, Adjointe au Maire de Strasbourg, Communauté Urbaine de Strasbourg
- ≡ **Vice-président** : André Rossinot, Vice-Président du Pôle métropolitain du Sillon Lorrain, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
- ≡ **Trésorière** : Véronique Mercier, Caisse des Dépôts
- ≡ **Secrétaire** : Michel Charrat, Président du Groupement transfrontalier européen
- ≡ **Observateur** : Charles Buttner, Président du Conseil Général du Haut Rhin
- ≡ **Observateur** : Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, Députée européenne jusqu'en mai 2014
- ≡ **Directeur général** : Jean Peyrony

L'ancien Vice-président de la MOT dès sa création, Alain Lamassoure, Député européen, a quitté ses fonctions en juin 2014 et est devenu Président d'honneur de l'association.

## 1.2 Les adhérents

A la fin de l'année 2014, l'association compte 62 adhérents (cf. carte en annexe).

Trois nouveaux organismes sont devenus membres en 2014 :

- ≡ L'Agglomération Urbaine du Doubs
- ≡ La Conférence TransJurassienne
- ≡ Le Forum transfrontalier Arc Jurassien

Deux adhérents ont quitté le réseau : le Conseil Général Alpes Maritimes et TRANSDEV.

De nombreux contacts ont également été pris avec des adhérents potentiels, dont la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, le Conseil Régional Rhône-Alpes et la Ville de Beausoleil.

[-> télécharger la carte des adhérents de la MOT](#)

## 1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les Ministères

### 1.3.1 Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

La MOT a été en contact étroit avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) tout au long de l'année 2014 dans le cadre de ses instances, de manifestations ou de questions techniques.

- ≡ La MOT a assisté le CGET dans ses activités consacrées à la mise en place d'une observation transfrontalière sur les frontières françaises, ainsi qu'à une échelle européenne (cf. 3.3).
- ≡ La MOT a apporté tout au long de l'année un appui technique à la redéfinition de la politique transfrontalière française et a activement participé à la préparation, en France, de la programmation 2014-2020 (cf. 3.1).
- ≡ Elle a alimenté le CGET en informations sur les besoins des territoires transfrontaliers et a transmis les opinions des membres de son réseau (cf. 5.1.1).

### 1.3.2 Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

En 2014, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, DAECT (Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales), a porté sur l'ouverture européenne et internationale des acteurs du transfrontalier aux frontières françaises, et les enjeux transfrontaliers de la coopération décentralisée et internationale (cf. 5.4).

La MOT a par ailleurs poursuivi son partenariat avec le Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, Harlem Désir, avec notamment pour mission d'assurer une veille sur l'actualité de la coopération transfrontalière.

La MOT est amenée à travailler de plus en plus fréquemment avec l'Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières, associé aux instances de la MOT et à ses travaux. Ce travail concerne les différentes frontières et se fait en liaison avec les services centraux et les ambassades de France dans les pays voisins. A ce titre, la MOT a pu rencontrer à deux reprises le nouvel ambassadeur de France à Monaco, afin de faire le point sur les enjeux transfrontaliers.



### 1.3.3 Ministère de l'Intérieur

En 2014, le partenariat de la MOT avec la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) a porté sur le suivi de la création et du fonctionnement de structures juridiques transfrontalières aux frontières françaises, notamment concernant la mise en œuvre du règlement relatif au GECT (Groupement européen de coopération territoriale), et la mise en place de l'outil GEC (Groupement euro-régional de coopération).

En outre, la MOT a travaillé avec le SGAR Franche-Comté concernant la création du GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) et la rédaction de l'arrêté préfectoral. Enfin, une analyse spécifique portant sur le GLCT Grand-Genève et ses perspectives d'évolution a été menée en lien avec la DGCL et le SGAR Rhône-Alpes.

Par ailleurs, la MOT :

- ≡ a co-organisé et co-animé une séance de formation sur la coopération transfrontalière à destination des sous-préfets le 11 juin 2014 à Lognes.
- ≡ est intervenue lors de la journée du CHEMI "Le Préfet transfrontalier", le 20 juin 2014 à Maisons-Alfort.
- ≡ a poursuivi l'étude sur l'"Actualisation des travaux du Groupe de travail parlementaire franco-belge" pour le compte du SGAR Nord-Pas-de-Calais (cf. 4.2).

### 1.3.4 Caisse des Dépôts

La représentante de la Caisse des Dépôts (membre de droit de l'Association), également trésorière de la MOT, a participé étroitement aux décisions prises lors des instances et a été associée à une grande partie des actions de la MOT.

En 2014, le partenariat de la MOT avec la Caisse des Dépôts a porté sur :

- ≡ la poursuite de la démarche pilote qui avait visé à développer un dispositif d'accompagnement pour faciliter la reprise transfrontalière d'entreprises sur la frontière franco-allemande. Ces premiers travaux ont abouti au lancement d'un projet EUROP'ACT sur le thème du développement économique transfrontalier, portant sur l'ensemble des frontières françaises, lors d'une conférence le 15 avril à Paris organisée dans les locaux de la Caisse des Dépôts (cf. 3.2).
- ≡ la mise à disposition d'un bureau de passage de la MOT à Bruxelles dans les locaux de la représentation permanente de la Caisse des Dépôts auprès des institutions européennes.

En 2014, de multiples échanges et rencontres ont eu lieu avec les Directions Régionales, notamment les DR Nord-Pas de Calais, Lorraine, Alsace, Rhône Alpes, Languedoc Roussillon, Antilles Guyane et Provence-Alpes-Côte d'Azur.





### 1.3.5 Contacts avec d'autres ministères

En 2014, la MOT a contacté plusieurs Ministères, et leurs services déconcentrés frontaliers, afin de leur présenter la MOT et ses activités :

- ≡ Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- ≡ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- ≡ Ministère des Finances et des Comptes publics
- ≡ Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes
- ≡ Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social
- ≡ Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
- ≡ Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité
- ≡ Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique
- ≡ Ministère de la Culture et de la Communication
- ≡ Ministère des Outre-Mer

## 1.4 Groupe de travail "statuts, programme de travail, barème"

---

La MOT a initié le processus de refonte de ses statuts, lors d'une journée d'échanges du réseau (le 15 octobre 2014, cf. 2.2.4), avec le lancement d'un groupe de travail chargé d'élaborer de nouveaux statuts pour l'association adaptés au contexte actuel et aux nouveaux besoins des adhérents.

Le groupe de travail "statuts, programme de travail, barème", ouvert à l'ensemble des membres de la MOT, s'est ensuite réuni une première fois le 18 décembre 2014 à Paris. Ses travaux ont également porté sur la rédaction d'un programme de travail 2015, d'un programme triennal 2015-2017, et sur la redéfinition du barème des cotisations (à partir de 2016). Les nouvelles versions des statuts et du barème de cotisation seront soumis au vote de l'Assemblée générale 2015.

## 1.5 L'équipe technique

---

A la fin de l'année 2014, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, de deux responsables, de quatre chargés de mission et d'une assistante de direction. Quatre stagiaires ont été accueillis à la MOT durant l'année 2014.



## 1.6 Logiciel pour la gestion des contacts et de la vie de l'association

---

En 2014, la MOT a travaillé à la mise en place d'un logiciel permettant de gérer efficacement l'ensemble de ses contacts, et plus spécifiquement les membres de son réseau (cotisations, services, etc.).

# PARTIE 2 : COMMUNICATION ET MISE EN RÉSEAU

## 2.1 Communication générale

### 2.1.1 Newsletter "L'actualité transfrontalière"

La [newsletter "L'actualité transfrontalière"](#) est publiée chaque mois en français et en anglais et est diffusée à plus de 7000 contacts en Europe. Elle donne une vision des faits marquants de la coopération et met en avant des projets concrets et innovants.

En 2014, la MOT a publié dix newsletters. A noter, deux numéros spéciaux ont été consacrés aux enjeux des élections européennes avec éditoriaux politiques et les interviews de 11 députés frontaliers français. A l'occasion du numéro 100 en juin 2014, [une rétrospective](#) retraçant 10 ans de coopération transfrontalière a été réalisée.

Les statistiques de lecture révèlent un taux d'ouverture à 20-25%, la moyenne du secteur selon l'outil de diffusion (mailchimp) étant de 18%.



### 2.1.2 Site Internet

Suite à la mise en ligne de son nouveau site Internet en novembre 2013, avec une version française ([www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)) et une version anglaise ([www.cross-border-territories.eu](http://www.cross-border-territories.eu)), la MOT a poursuivi un travail de communication et d'enrichissement continu des contenus en 2014.

Outre les actualités et la présentation des travaux de l'association, le site est un centre de ressources sur la coopération transfrontalière qui analyse :

- ≡ [l'ensemble des frontières en Europe](#) : 175 fiches frontières et territoires transfrontaliers, avec un focus sur la coopération transfrontalière aux frontières françaises.
- ≡ [27 thèmes](#) de la coopération.
- ≡ [500 fiches projets](#).
- ≡ [un fonds cartographique de 150 cartes](#) avec de nombreuses cartes portant sur la gouvernance transfrontalières et les outils juridiques.
- ≡ [et beaucoup d'autres ressources](#).

### Statistiques de consultation

L'année 2014 s'est traduite par une fréquentation en forte augmentation passant en moyenne de 130 à 150 visites chaque jour (soit plus de 58 000 visites annuelles en 2014). La consultation du centre de ressources correspond à 42% des visites. Ces statistiques témoignent également du fort potentiel de l'outil pour faire connaître la MOT et le transfrontalier, avec 70% de nouveaux visiteurs (soit 30% d'habités). L'origine géographique des visiteurs est la suivante : 67% France ; 20% pays frontaliers de la France ; 13% reste du monde.



### 2.1.3 Diffusion du cahier sur l'observation statistique transfrontalière

En 2014, la MOT a diffusé son [Cahier sur l'observation transfrontalière](#) publié fin 2013 en français et en anglais. L'envoi électronique a été réalisé à plus de 7000 contacts en Europe et un envoi papier a été effectué à plus de 600 contacts ciblés sur la thématique.

### 2.1.4 Cartes

En 2014, la MOT a actualisé sa carte des GECT en Europe (cf. annexe), et publié deux cartes consacrées aux outils juridiques (à gauche) et à la gouvernance transfrontalière (à droite) :



[Cliquez sur les cartes pour les télécharger.](#)

### 2.1.5 Communication générale

#### Élections européennes

Une action presse "grand public" avec la diffusion d'un [communiqué de presse](#) et d'un [dossier de fiches projets](#) a été réalisée par la MOT afin de mettre en avant l'enjeu de la coopération transfrontalière et ses bénéfices concrets au profit des populations locales. Une diffusion large a été faite en direction de la presse et de contacts ciblés en communication. L'une des retombées a été la diffusion d'un reportage sur France Inter sur l'hôpital de Cerdagne.

#### Émission à France Inter

En mars 2014, la MOT a également été sollicitée par France Inter pour participer à l'émission "Service Public" du 3 mars 2014, animée par Guillaume Erner, sur le thème "Jeux sans frontières. La situation des frontaliers aujourd'hui". Le Secrétaire général de la MOT, Olivier Denert y a participé. [Écoutez l'émission en podcast.](#)



## Réseaux sociaux

En 2014, la MOT a développé sa présence sur les réseaux sociaux en animant un compte Twitter : [@reseauMOT](https://twitter.com/reseauMOT). A la fin de l'année, plus de 200 abonnés ont pu suivre les nombreux tweets et actualités postés régulièrement par la MOT.



## 2.2 Les services et ressources dédiés aux adhérents

---

### 2.2.1 Revues de presse

Une vingtaine de revues de presse sur la coopération transfrontalière est diffusée chaque année aux adhérents. Elle donne à voir toute l'actualité transfrontalière et les faits marquants sur les frontières françaises, et informe également sur les actualités au niveau national et européen.

Les articles alimentent une base de données en ligne, accessible pour les adhérents via à un moteur de recherche (recherches par thèmes, frontières, territoires, journaux, etc.). Fin 2014, près de 7000 articles étaient consultables. Les statistiques de consultation et l'enquête réalisée au sein du réseau (cf. 2.2.4) témoignent d'un taux de lecture et de satisfaction élevé sur cet outil.

### 2.2.2 Espace membres et ressources dédiées

Le site Internet de la MOT propose un espace réservé aux membres du réseau, avec :

- ≡ Les documents des instances et les consultations du réseau.
- ≡ Un fonds juridique actualisé couvrant l'ensemble des frontières françaises : analyses du cadre légal de la coopération pour chaque frontière française, fiches "outils", textes juridiques de la coopération.
- ≡ Une base d'articles de presse.

### 2.2.3 Centre de documentation

Le centre de documentation de la MOT sera mis en service au premier semestre 2015. L'année 2014 a été décisive permettant la mise en place et la configuration d'un outil de gestion électronique des documents adapté au fonds documentaire.

La vocation de ce centre est de valoriser et rendre disponibles les ressources documentaires de la MOT et de proposer à un public spécialisé une documentation spécifique ciblée sur la coopération transfrontalière, principalement sur les frontières françaises, élargie également à d'autres territoires.

Le centre de documentation se divise en trois pôles et comporte environ 3500 documents (dont 38% disponibles en format électronique) :

- ≡ Un pôle "Frontières et Territoires" : 2049 documents.
- ≡ Un pôle "Thèmes" : 771 documents.
- ≡ Un pôle "Union européenne" : 711 documents.





Ce fonds sera mis en ligne sur un portail dédié avec un double accès :

- ≡ En accès grand public : la consultation du moteur de recherche et des références bibliographiques.
- ≡ En accès réservé aux membres du réseau et aux étudiants et chercheurs : l'accès aux documents électroniques.

Le centre de documentation sera accessible physiquement aux adhérents et financeurs de la MOT, aux services de l'Etat, aux étudiants et aux chercheurs, sur rendez-vous.

## 2.2.4 Plateforme des techniciens et journée de réflexion du réseau

La [Plateforme des techniciens](#), temps d'échanges sur les activités du réseau et thématiques d'intérêt des membres, s'est réunie le 19 juin 2014 à l'occasion de l'Assemblée générale, autour de trois ateliers de travail :

- ≡ Développement économique, Innovation, Emploi,
- ≡ Services publics transfrontaliers et Villes intelligentes,
- ≡ Représentation de la frontière et Observation des territoires.

La Plateforme s'est réunie une deuxième fois le 15 octobre dans le cadre d'une journée complète de réflexion du réseau.

La matinée a consisté en un échange interactif avec les membres afin de réfléchir au rôle de la MOT et à l'utilité de ses activités. L'objectif était de recueillir les attentes et besoins des adhérents en la matière.

Les échanges ont été complétés par un questionnaire en ligne afin de prendre en compte le point de vue de tous les membres et de réaliser une véritable évaluation des activités de la MOT au sein de son réseau.

[Consulter le bilan des questionnaires.](#)

L'après-midi du 15 octobre a permis d'échanger sur le programme triennal 2015-2017 et d'engager le processus de révision des statuts de la MOT.



## 2.2.5 Service "bon-à-tirer"

Le "bon-à-tirer" (BAT) d'une journée de travail est un service aux membres du réseau introduit en 2011. Il permet aux adhérents (personnes morales) situés aux frontières françaises qui le souhaitent de bénéficier chaque année d'une journée de travail de l'équipe technique de la MOT. Différents types de conseils peuvent être assurés : intervention dans le cadre de manifestations, soutien technique au montage de projets, etc. Les demandes de BAT 2014 ont portées sur :

- ≡ Les structures transfrontalières en Europe.
- ≡ Les conditions d'exploitation du futur bac assurant la liaison "Saint Laurent du Maroni-Albina".
- ≡ Une comparaison du modèle sanitaire français et italien.
- ≡ Les courses et les olympiades sportives transfrontalières.
- ≡ Les flux financiers entre les collectivités locales territoriales françaises et l'Etat français.

Soixante adhérents étaient éligibles à ce service en 2014 avec 63 bons-à-tirer émis (les nouveaux adhérents reçoivent deux bons-à-tirer la première année de leur adhésion). Dix demandes de BAT ont été réalisées au titre de 2014.

## 2.3 Conférences et séminaires

---

### 2.3.1 "Développement économique intégré des territoires transfrontaliers", 15 avril 2014, Paris

Pour ouvrir le débat sur la thématique du développement économique intégré des territoires transfrontaliers, la Mission Opérationnelle Transfrontalière a organisé une conférence européenne le 15 avril 2014 à Paris, à la Caisse des Dépôts, qui a réuni plus de 150 personnes. Événement de lancement d'un projet européen mené par la MOT (cf. 3.2), l'événement a permis de porter un regard d'ensemble sur les enjeux, obstacles et besoins rencontrés par les acteurs des territoires, mettant en lumière plusieurs orientations de travail pour le projet : l'emploi, la formation, les clusters, l'innovation, l'internationalisation des PME, les marchés publics, les aides d'État, la gouvernance institutionnelle et économique. [Plus d'infos.](#)



### 2.3.2 "Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services, expérimenter l'Europe sur chaque frontière", 18 juin 2014, Paris

Près de 130 participants se sont réunis à Paris les 18 et 19 juin pour l'Assemblée générale de la MOT et la conférence qu'elle a organisée à cette occasion sur le thème "Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services, expérimenter l'Europe sur chaque frontière". Les échanges ont mis en avant l'importance des problématiques transfrontalières dans un contexte politique marqué par le renouvellement des institutions européennes, la réforme de l'action publique territoriale et la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020. Deux exemples thématiques concrets ont été mis en exergue : l'énergie et la santé. [Plus d'infos.](#)



### 2.3.3 "2<sup>ème</sup> séminaire européen sur l'observation transfrontalière", 30 septembre 2014, Budapest

Le CESC ("Central European Service for Cross-Border Initiatives", Hongrie), la MOT et INFH (Initiative France-Hongrie) ont co-organisé le 2ème séminaire européen sur l'observation des territoires transfrontaliers le 30 septembre 2014 à l'Institut français de Budapest en Hongrie.

L'événement a permis de souligner les enjeux liés à l'observation transfrontalière et les obstacles qui doivent encore être surmontés pour favoriser son développement à l'échelle européenne. Le dispositif mis en place par le Commissariat général à l'égalité des territoires en France avec les Etats voisins a été présenté. [Plus d'infos.](#)

### 2.3.4 "Coopération transfrontalière de 2<sup>ème</sup> génération : un appui national pour surmonter les obstacles", atelier OPEN DAYS, 8 octobre 2014, Bruxelles

La 12<sup>ème</sup> édition des OPEN DAYS, semaine européenne des régions et des villes, a eu lieu du 6 au 9 octobre 2014 à Bruxelles et a rassemblé quelques 6000 personnes venues de toute l'Europe. La MOT a organisé un atelier en lien avec la Plateforme de Budapest (cf. 5.2.1), dont elle est membre fondateur, qui a réuni plus de 100 personnes sur le thème "Coopération transfrontalière de 2<sup>ème</sup> génération : un appui national pour surmonter les obstacles". [Plus d'infos.](#)



### 2.3.5 "La frontière, source d'innovation - 14<sup>èmes</sup> rencontres internationales du BRIT", 4-7 novembre 2014, Arras, Lille et Mons

"Border Regions in Transition" (BRIT) est un colloque scientifique mondial qui a lieu tous les deux ans dans une région frontalière. La MOT a co-organisé la 14<sup>ème</sup> édition du BRIT "La frontière, source d'innovation" qui s'est tenue du 4 au 7 novembre 2014 sur la frontière franco-belge (Arras, Lille, Mons), en animant quatre sessions thématiques associant chercheurs et acteurs professionnels de la coopération transfrontalière, sur les thèmes suivants :

- ≡ Emploi, formation, éducation en transfrontalier
- ≡ Territoires transfrontaliers et innovation
- ≡ Services publics transfrontaliers
- ≡ La représentation de la frontière : de la violence à l'intégration

Le Président de la MOT, Michel Delebarre, est intervenu lors de la séance plénière inaugurale. [Plus d'infos.](#)

### 2.3.6 "Soins de santé transfrontaliers : quelles solutions ?", 10 décembre 2014, Paris

Le 10 décembre 2014 a eu lieu à l'Assemblée Nationale le colloque "Soins de santé transfrontaliers : quelles solutions ?". Organisé par le groupe d'études "Zones et travailleurs frontaliers" de l'Assemblée Nationale, avec l'appui de la MOT, cet événement a rassemblé experts des soins de santé transfrontaliers et parlementaires venus de l'ensemble des frontières françaises. [Plus d'infos.](#)



### 2.3.7 Interventions dans des conférences et formations

L'équipe de la MOT est très régulièrement sollicitée pour participer à des conférences, séminaires et formations. Elle intervient comme expert de référence pour mettre en lumière les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter ses travaux ou traiter de thématiques spécifiques.

## Autres interventions effectuées par la MOT en 2014 :

Titre de l'événement	Date	Organisateur/Lieu	Objet de l'intervention de la MOT
<b>Les Rencontres Transfrontalières</b>	le 16 janvier 2014	Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre / Charleroi – Sud Hainaut, à Maubeuge	Présentation du dispositif GECT
<b>Formation Europe et collectivités territoriales</b>	le 4 février 2014	INET, à Strasbourg	Présentation de la MOT et de la coopération transfrontalière
<b>Réunion des directeurs sur les Pôles métropolitains</b>	le 11 février 2014	Caisse des Dépôts, à Paris	Echange avec les participants
<b>Séminaire "Construction des mobilités d'emploi et de formation transfrontières"</b>	le 18 février 2014	Confrontations Europe, à Bruxelles	Intervention de la MOT
<b>Séminaire "Introduction of Protocol No. 3 / GEC"</b>	le 19 février 2014	Conseil de l'Europe, à Ljubljana (Slovénie)	Présentation de la MOT
<b>Colloque "Fronts et frontières des sciences du territoire"</b>	les 27 au 28 mars 2014	CIST, à Paris	"La modernisation de l'action publique territoriale en perspective européenne et transfrontalière"
<b>Conférence "Les obstacles systémiques au développement de la coopération transfrontalière polono-tchèque"</b>	le 27 mars 2014	Euregio PL-CZ, à Trutnov (République tchèque)	Présentation de la MOT et de ses activités européennes
<b>Séminaire "Global Local Forum"</b>	le 31 mars 2014	Global Local Forum/Comité des Régions, à Bruxelles	"Coopération transfrontalière : levier de l'intégration régionale en Afrique et en Europe", participation à la table-ronde
<b>Atelier "Stratégies de métropolisation – sur le chemin d'une coopération renforcée des régions de l'IMEG"</b>	le 7 avril 2014	IMEG (cercle d'initiative allemand des régions métropolitaines transfrontalières), à Freiburg (Allemagne)	"Les stratégies de métropolisation : perspective française"
<b>Rencontre annuelle des espaces naturels transfrontaliers européens "Transboundary Parks"</b>	du 3 au 6 juin 2014	EUROPARC, à Saint-Amand les Eaux	Partenariat entre le réseau de la MOT et le réseau européen des Parcs
<b>Séminaire à destination des sous-préfets</b>	le 11 juin 2014	Ministère de l'Intérieur, à Lognes	Présentation de la MOT et de la coopération transfrontalière
<b>Journée du CHEMI "Le Préfet transfrontalier"</b>	Le 20 juin 2014	Ministère de l'Intérieur, à Maisons-Alfort	"Quelle vision prospective et stratégique de la coopération transfrontalière"
<b>"Seminar on prospects for effective transfrontier cooperation in Europe"</b>	les 16 et 17 septembre 2014	Euro-Institut, PEaP, Council of Europe, à Strasbourg	"La gouvernance multiniveaux du transfrontalier"
<b>Séminaire final "Tools for Capacity building of actors of Cross-Border Cooperation"</b>	le 18 septembre 2014	PAT TEIN, à Strasbourg	Présentation à la table ronde
<b>Séminaire des Pôles métropolitains "Ouverture Internationale"</b>	le 19 septembre 2014	Réseau des pôles métropolitains, à Genève (Suisse)	Animation d'une table ronde
<b>Conférence internationale sur l'Observation territoriale</b>	le 30 septembre 2014	CESCI, à Budapest (Hongrie)	Présentation de l'initiative de Nancy (observation) et animation d'une table ronde
<b>"Diaspora et coopération décentralisée : focus sur les Régions agro-écologiques"</b>	le 20 novembre 2014	Forum DAVOC 2014 (Draw a vision of Cameroon) 2014, à Paris	Présentation de la MOT, de la coopération transfrontalière en Europe et des activités de la MOT en Afrique
<b>Rencontre avec les correspondants Europe de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)</b>	Le 26 novembre 2014	APCMA, à Paris	Les problématiques du développement économique transfrontalier



<b>35<sup>ème</sup> rencontre des agences d'urbanisme</b>	le 17 novembre 2014	FNAU, à Paris	Participation à l'atelier "les métropoles durables dans les agendas urbains européen et international"
<b>Castle Talks on Cross-Border Cooperation "Fear of Integration? The Pertinence of the Border"</b>	le 9 décembre 2014	Université de Strasbourg, à Strasbourg	"The obstacles to integration in cross-border regions"
<b>Colloque "Soins de santé transfrontaliers : quelles solutions ?"</b>	le 10 décembre 2014	Assemblée nationale/MOT, à Paris	Co-organisation du colloque
<b>Réunion des chargés de mission Europe</b>	le 16 décembre 2014	Direction général des Outre-Mer (DGOM), à Paris	Présentation de la MOT et de ses activités dans les Outre-Mer et à l'international

## PARTIE 3 : STRATEGIES D'ENSEMBLE

### 3.1 Contribution à la définition, à l'évolution et la mise en œuvre des politiques transfrontalières aux différentes échelles territoriales

En 2014, la MOT a apporté un appui technique à la définition de la politique transfrontalière française, principalement dans le processus de programmation 2014-2020.

La MOT a alimenté le CGET en informations sur les besoins des territoires transfrontaliers et a transmis les opinions des membres de son réseau. Elle a également participé aux événements organisés par le CGET concernant le démarrage du processus 2014-2020, et été partie prenante de l'Instance nationale de préparation de l'Accord de Partenariat dans le collège "Société civile". Ainsi elle a participé aux séminaires de travail suivants :

- ≡ Journée d'information du partenariat national sur les fonds européens 2014-2020, le 10 février 2014, à Paris.
- ≡ Séminaire relatif à "La coordination renforcée entre les programmes CTE et les programmes régionaux et entre les programmes CTE entre eux", le 25 juin 2014, à Paris.
- ≡ Séminaire de lancement de la programmation des fonds européens 2014-2020, le 14 novembre 2014, à Montpellier.

La MOT a également pris part au travail d'investigation et d'analyse des programmes opérationnels 2014-2020, en coopération avec le CGET.

A noter également :

- ≡ La MOT a diffusé son communiqué de presse et dossiers de fiches projets sur la coopération transfrontalière à l'ensemble des députés frontaliers français (cf. 2.1.5).
- ≡ Le séminaire sur les soins de santé transfrontaliers co-organisé avec l'Assemblée Nationale a également permis de faire remonter des territoires des enjeux transfrontaliers dans le domaine de la santé (cf. 2.3.6).



## 3.2 Projet EUROP'ACT "Le développement économique intégré des territoires transfrontaliers"

La MOT a lancé en 2014 un [projet intitulé "Outils pour faciliter le développement économique intégré des territoires transfrontaliers"](#). Ce projet s'étend de février 2014 à septembre 2015 et est co-financé par le programme EUROP'ACT.

Il part d'un triple constat :

- ≡ Le potentiel de développement économique des territoires transfrontaliers n'est pas suffisamment utilisé.
- ≡ Les politiques publiques de chaque État évoluent en la matière, sans être coordonnées sur les frontières.
- ≡ Le lancement des programmes 2014-2020 rend nécessaire l'élaboration de nouveaux outils au service des gestionnaires des programmes et de projets européens sur des thèmes qui montent en puissance comme le développement économique.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- ≡ Apporter aux acteurs de la coopération une meilleure connaissance des enjeux du développement économique des territoires transfrontaliers.
- ≡ Faciliter le développement économique des territoires transfrontaliers en contribuant à la levée des obstacles, à la recherche et à la diffusion d'outils et de bonnes pratiques.
- ≡ Encourager et renforcer les échanges entre les acteurs.
- ≡ Contribuer à l'évolution des conditions-cadres s'appliquant aux territoires transfrontaliers en matière de développement économique et d'emploi.

### Activités du projet en 2014 et préparation des productions finales :

Suite à l'événement de lancement en avril 2014 (cf. 2.3.1), plus de 75 entretiens ont été menés le long des frontières françaises et à Paris, ainsi que sur trois territoires transfrontaliers européens : l'Euregio Meuse-Rhin, la frontière Danemark-Allemagne et la frontière Autriche/Slovaquie/République tchèque.

A l'automne, quatre ateliers de travail avec les acteurs du développement économique transfrontalier ont permis de co-élaborer les productions finales du projet.

Ces productions consisteront en un diagnostic, deux guides (un premier concernant le partenariat stratégique pour faire émerger les projets de développement économique sur un territoire transfrontalier, et un second concernant la vie d'un projet) et une dizaine de fiches projets. Les deux guides visent à répondre de façon pratique aux questions que se posent les acteurs locaux souhaitant bâtir des partenariats et monter des projets économiques transfrontaliers.



Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.

## 3.3 Comité stratégique transfrontalier sur l'observation

---

Organisé à la suite d'une étude exploratoire menée par le CGET, la MOT et la FNAU<sup>2</sup>, le séminaire de Nancy consacré à l'observation des territoires transfrontaliers du 10 décembre 2012 s'est conclu par un accord entre les États représentés affirmant la nécessité de coordonner entre eux les démarches d'observation statistique des territoires frontaliers.

### **L'émergence d'une coordination entre les Etats**

Suite à ces échanges, les Etats (France et pays voisins), conscients de l'impossibilité d'une harmonisation totale des données transfrontalières, ont privilégié un processus d'amélioration et d'enrichissement progressif et pragmatique du référentiel de données et d'indicateurs statistiques, visant à une connaissance précise du contexte transfrontalier.

### **Création d'un comité stratégique transfrontalier (CST)**

Pour aller plus loin et poser les jalons d'une véritable observation transfrontalière à un niveau européen, ces Etats ont mis en place un comité stratégique transfrontalier composé des représentants des ministères en charge de l'aménagement du territoire en France et dans les pays voisins. Son rôle est d'impulser et de coordonner un programme de travail pluriannuel, d'analyser les thématiques prioritaires pour les territoires transfrontaliers, d'identifier les sources et de collecter les données. La Commission européenne et Interact participent à cette démarche.

La MOT assure le secrétariat du CST, qui s'est réuni une fois en 2014, le 16 juin dans les locaux du CGET à Paris.

### **Création d'un groupe de travail technique (GTT)**

Pour assister le CST, un groupe de travail technique réunit les représentants d'instituts statistiques nationaux et régionaux, de services ministériels et d'opérateurs experts. Son rôle est de définir les conditions de "réalisation technique" et de mettre en œuvre les décisions validées par le CST. Le bureau de l'observation des territoires du CGET assure le secrétariat du GTT, qui s'est réuni une fois en 2014, le 14 octobre à Paris.

L'ensemble des travaux mené en 2014 a permis également de préparer la mise en ligne en 2015 de la ["Plateforme du Comité stratégique transfrontalier sur l'observation"](#) hébergée sur le site de la MOT.

---

<sup>2</sup> Fédération nationale des agences d'urbanisme.

### 3.4 Formation des acteurs publics de la coopération transfrontalière

---

Les rencontres avec les représentants des associations de collectivités locales (ADF, ARF, etc.) ainsi que les organismes de formation des personnels de la fonction publique (ENA, CNFPT etc.) se sont renforcées. La participation de la MOT aux initiatives du Pôle Européen d'Administration Publique (Strasbourg) permet une meilleure coordination des actions. Par exemple, la MOT est désormais régulièrement invitée à intervenir aux rendez-vous européens annuels de Strasbourg, au Journées des Fonds européens ou encore dans le cadre des formations de l'INET. Elle intervient par ailleurs dans des sessions de formation destinées aux sous-préfets ou organisées pour les Préfets par le CHEMI (Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur).

La coopération avec le CNFPT est plus ancienne. En 2014, la MOT a notamment participé le 28 novembre 2014 à la réunion du comité d'experts Europe du CNFPT à Montpellier.

## PARTIE 4 : ASSISTANCE OPERATIONNELLE A L'INGENIERIE TERRITORIALE DE PROJETS TRANSFRONTALIERS

---

### 4.1 Un GECT pour l'Espace Mont Blanc

---

Au cours de l'année 2014, la MOT a assisté la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc dans le processus de constitution d'un GECT "Espace Mont-Blanc" trinational franco-italo-suisse. Outre l'accompagnement de l'ensemble des partenaires dans la formalisation de la coopération, la démarche a permis d'aboutir à la présentation d'une fiche synthétique sur l'ensemble nécessitant un accord politique. En outre, une première version de la convention constitutive du GECT, ainsi que ses statuts, a été produite, conformément au règlement européen du 17 décembre 2013, qui a modifié le règlement de 2006 régissant les GECT. Elle servira de base de travail, après accord de l'ensemble des membres potentiels du GECT, pour rédiger la version finale des textes constitutifs du futur groupement.



## 4.2 Obstacles et solutions à la coopération transfrontalière franco-belge

La MOT a été missionnée en août 2013 par le SGAR de la Préfecture de la région Nord-Pas de Calais pour actualiser le rapport du Groupe de travail parlementaire franco-belge (GTPFB)<sup>3</sup> publié en 2007.

L'étude, mobilisant les représentants politiques et techniques des autorités françaises du Nord-Pas de Calais et belges à tous les niveaux, visait à réexaminer les obstacles à la coopération et à proposer de nouveaux plans d'actions pour leur résolution.

En 2014, ont été organisés une consultation écrite, des entretiens ciblés et quatre groupes de travail avec les institutions compétentes. Regroupés autour de quatre ensemble de thématiques (aménagement du territoire, transport et environnement ; santé ; économie, emploi, éducation et formation professionnelle ; sécurité civile), les groupes de travail se sont réunis chacun deux fois en juillet et octobre.

Le rapport final de l'étude, contenant les solutions déterminées par une concertation de l'ensemble des acteurs concernés, va être rendu en janvier 2015.

Cette démarche unique sur les frontières françaises a été également suivie par les niveaux nationaux français, représentés par l'Ambassade de France à Bruxelles et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et belge (Consul Général de Belgique à Lille).

L'approche d'identification d'obstacles et de solutions de cette initiative a montré tout l'intérêt de la transposer sur d'autres frontières, afin d'améliorer la coopération et d'offrir de meilleurs services aux citoyens des territoires transfrontaliers.



## 4.3 Maison transfrontalière Guyane-Brésil

La Chambre de commerce et d'industrie de Guyane (CCIG) a sélectionné la MOT pour la réalisation d'une étude de préfiguration pour la création d'une Maison transfrontalière à Saint Georges de l'Oyapock. Cette Maison transfrontalière France-Brésil doit constituer une plateforme d'échanges et un guichet d'informations transfrontalières économiques à disposition des acteurs situés de part et d'autre de la frontière. Plus précisément, cette étude a permis de définir les missions et les services proposés par un tel équipement, la recherche des partenaires et leur rôle respectif, les publics cibles, les moyens techniques et financiers à mobiliser. Après une mission en octobre 2013 en Guyane et au Brésil afin d'interroger les acteurs concernés par le projet et réfléchir à un modèle d'organisation de la future Maison, l'étude a été présentée à la CCI Guyane en mars 2014.



<sup>3</sup> En 2005, un "Groupe de travail parlementaire franco-belge" avait été mis en place pour identifier les freins à la coopération transfrontalière sur la frontière franco-belge et proposer des solutions concrètes.

La MOT a proposé une Maison transfrontalière "multi-sites" : à Saint Georges au sein du bassin de l'Oyapock, point de contact des deux territoires ; mais également à Cayenne et à Macapá, à proximité directe des acteurs publics et économiques. La future Maison serait un équipement multi-niveaux pouvant agir aux échelles locales (Oyapock), interrégionale (Guyane/Amapá) et internationale (France/Brésil). Elle pourrait accueillir du public avec des services accessibles en ligne.

Par ailleurs, la MOT a élargi le champ d'actions de l'équipement à des besoins d'informations identifiés tout au long de l'étude (information économique, normes administratives et réalité institutionnelle du pays voisin, formations, tourisme, culture, etc.). La structure pourrait ainsi proposer différents produits comme des brochures bilingues, des services personnalisés ou l'organisation d'événements.

## 4.4 Offre ferroviaire transfrontalière de voyageurs entre Nice et Imperia

Chaque jour, plus de 12000 personnes prennent le train pour effectuer un trajet entre la France, l'Italie et Monaco, que ce soit pour le travail ou pour les loisirs. Or, depuis 2009 et l'entrée des services ferroviaires transfrontaliers dans le champ concurrentiel, il n'y a plus de train assurant une continuité de parcours entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur et la Ligurie. Tous les voyageurs sont obligés de subir une correspondance en gare de Vintimille, avec ses conséquences en matière de temps de parcours et de confort de voyage.



C'est dans ce contexte que la MOT a apporté une assistance technique et juridique à la Région PACA, dans le cadre du projet INFORAILMED, cofinancé par le programme ALCOTRA 2007-2013. Ce projet, réunissant Région PACA, Région Ligurie et Principauté de Monaco, visait à améliorer les liaisons ferroviaires de voyageurs de Nice à Imperia via Monaco, autour de trois volets :

- ≡ développer l'information voyageurs,
- ≡ améliorer l'offre, notamment la suppression de la rupture de charge à Vintimille,
- ≡ rechercher un cadre pérenne de gouvernance et de financement de l'offre ferroviaire transfrontalière.

Apportant une assistance à la coordination des différents prestataires techniques du projet, la MOT a proposé une solution de montage juridique permettant de mettre en œuvre les solutions techniques envisagées. Les conclusions des études et les recommandations de la MOT ont en outre fait l'objet d'une restitution complémentaire en décembre à Monaco à la demande de la Principauté. Suite à ce travail, les trois partenaires ont signé une déclaration d'intention afin de poursuivre la coopération, premier acte politique vers une coopération renforcée au bénéfice des usagers.



## 4.5 Initiative transfrontalière de développement local en Afrique

L'UNCDF (UN Capital Development Fund) a missionné la MOT pour un appui méthodologique tout au long du programme Initiative transfrontalière de Développement local (LOBI). Ce programme vise à renforcer la gouvernance transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Il concerne huit Etats de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest africaine).

Le travail de la MOT apporte un éclairage méthodologique aux travaux menés dans quatre Etats pilotes (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger), pour adapter les cadres juridiques existants, produire une analyse des documents réalisés par l'UNCDF et réaliser des actions de lobbying auprès des institutions européennes afin de renforcer la prise en compte du transfrontalier dans les politiques européennes d'aides au développement. En 2014, la MOT a participé à deux ateliers de travail (en février et en décembre) à Dakar (Sénégal) en présence des représentants des Etats impliqués dans ce projet. La mission de la MOT doit s'achever à la fin de l'année 2015.



## PARTIE 5 : ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

### 5.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe 2014-2020

#### 5.1.1 Contributions et prises de position de la MOT

##### **Opinion du Comité des Régions concernant la recommandation de la Présidence Grecque sur l'"Energie à la portée de tous"**

En janvier 2014, la MOT a contribué à cette position du Comité des Régions pour souligner les enjeux énergétiques transfrontaliers et la valeur ajoutée de la coopération territoriale dans ce domaine.

##### **Opinion du Comité des Régions sur la proposition de la Commission d'une recommandation du Conseil relative à un cadre de qualité pour les stages**

En janvier 2014, la MOT a contribué à cette consultation axant sur le potentiel de développement lié aux stages transfrontaliers et à la mobilité transfrontalière des jeunes.

##### **Consultation sur le programme ESPON 2020**

En mars 2014, la MOT a contribué à cette consultation soulignant le besoin de développer l'observation transfrontalière et le besoin d'une plus grande synergie entre les différents programmes de réseaux.



### **Consultation lancée sur la mise en œuvre du programme INTERREG EUROPE 2014-2020**

En mars 2014, la MOT a contribué à cette consultation mettant l'accent sur la prise en compte de la coopération transfrontalière dans le programme et la nécessité d'une approche intégrée territoriale.

### **Questionnaire sur l'exécution du budget de l'UE lancé par le Comité des Régions**

En mars 2014, la CECICN (cf. 5.3.1) a contribué au questionnaire sur l'exécution du budget de l'Union européenne pour souligner l'importance de ne pas complexifier la réalisation des approches territoriales intégrées.

### **Consultation sur "Un agenda urbain de l'UE ?" de la Commission européenne**

En mars 2014, la CECICN a contribué à cette consultation pour soutenir l'exécution d'un "agenda urbain" en Europe, appelant à une meilleure prise en compte de la coopération transfrontalière et macrorégionale des villes.

### **Consultation du Comité des Régions sur la "Mobilité dans les régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques"**

En avril 2014, la MOT a contribué à cette consultation mettant l'accent sur les régions frontalières et l'importance d'y développer des transports transfrontaliers répondant aux besoins de déplacements des habitants.

### **Questionnaire de consultation publique sur le programme Interact III 2014-2020**

En mai 2014, la réponse de la MOT à ce questionnaire visait à souligner l'importance de la dimension stratégique des programmes, de l'observation territoriale transfrontalière, du développement des outils de développement territoriale (ITI, etc.) et de l'échange d'expériences.

### **Itinérance téléphonique (roaming)**

En mai 2014, la MOT, en lien avec la CECICN, a pris position sur l'itinérance téléphonique (roaming). Dans ce contexte, le président de la MOT a adressé une lettre au président de la République, François Hollande, sur la question des frais d'itinérance de la téléphonie mobile en Europe, impactant négativement les populations des territoires frontaliers.

### **Questionnaire sur la "stratégie Europe 2020" de la Commission européenne**

En septembre 2014, la CECICN a répondu à ce questionnaire pour mettre en avant l'importance de lier la stratégie Europe 2020 avec l'agenda urbain et le développement durable.

[Toutes les contributions de la MOT](#) sont disponibles sur son site Internet.



## 5.1.2 Révision du règlement européen relatif au GECT et Plateforme des GECT

Afin de suivre le processus et les applications du règlement relatif au GECT, la MOT a actualisé, en 2014, son "tableau de bord des GECT" sur l'espace membres du site Internet et sa carte européenne des GECT.

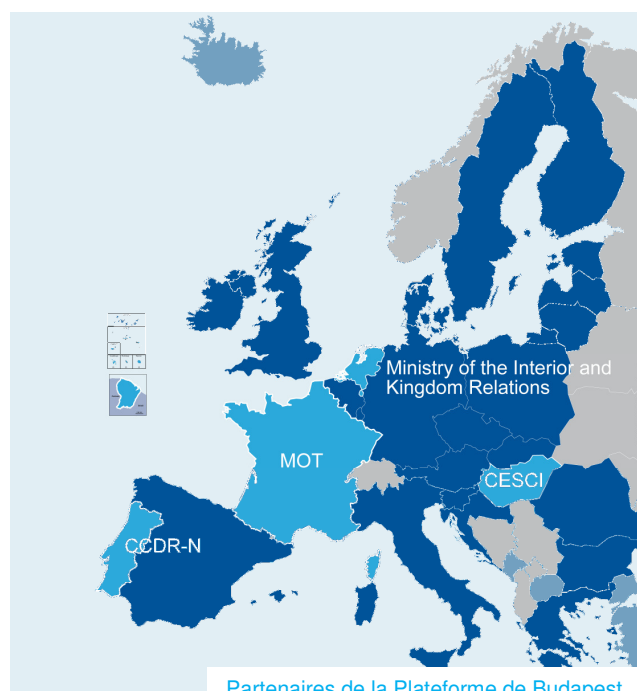
Elle a par ailleurs participé aux différentes réunions et évènements de la Plateforme des GECT :

- ≡ Réunion de la Plateforme des GECT du 18 février 2014 à Bruxelles.
- ≡ Séminaire sur le nouveau règlement du GECT, le 26 juin 2014 à Bruxelles.
- ≡ Atelier de la Plateforme des GECT "The EGTCs in the 'long haul' – INTERREG and other opportunities", le 8 octobre 2014 durant les OPEN DAYS à Bruxelles.

## 5.2 Partenariats européens

### 5.2.1 La Plateforme de Budapest

La [Plateforme de Budapest](#) rassemble quatre organisations nationales d'appui à la coopération transfrontalière : la MOT pour la France, le CESCO (Central European Service for Cross-border Initiatives) pour la Hongrie, le Ministère de l'Intérieur et des Relations avec le Royaume pour les Pays-Bas et la CCDR-N pour le Portugal. En 2014, les partenaires de la Plateforme de Budapest ont notamment organisé un atelier dans le cadre des OPEN DAYS 2014, intitulé "Coopération transfrontalière de 2ème génération : un appui national pour surmonter les obstacles", le 8 octobre 2014, à Bruxelles (cf. 2.3.4).



### 5.2.2 Le CESCO en Hongrie

Créé en 2009, le [CESCI \(Central European Service for Cross-border Initiatives\)](#) a bénéficié tout au long de l'année du soutien de la MOT dans le cadre d'actions menées en commun, notamment l'organisation de deux séminaires : "Santé et coopération transfrontalière : enjeux et perspectives" le 5 juin 2014 à Oradea en Roumanie, et le "2ème séminaire européen sur l'observation transfrontalière" le 30 septembre 2014 à Budapest (cf. 2.3.3).

### 5.2.3 Le réseau TEIN

La MOT a participé au [séminaire final du projet PAT TEIN](#) (cf. page 14) et est engagée, aux côtés du réseau TEIN et de l'ARFE, dans le montage d'une candidature à un projet de "réseau Jean Monnet" et à un projet HORIZON 2020 autour de la thématique "EU-GLOCAL-ACT: Cross-border Actors between Europeanization and Globalization", coordonné par l'Université de Strasbourg. Ce projet a été préparé dès la fin 2014.

tein

## 5.2.4 Autres partenariats

### Partenariat avec le réseau "Transboundary Parks" (EUROPARC)

La MOT est intervenue lors de la rencontre annuelle du [réseau des espaces naturels transfrontaliers européens "Transboundary Parks"](#) (3-6 juin 2014 à Saint-Amand les Eaux) mis en place par la Fédération des Parcs Naturels et Nationaux d'Europe EUROPARC. Cette rencontre rassemble une fois par an les espaces naturels protégés transfrontaliers d'Europe, dont certains sont certifiés par le label "Transboundary Parks" (attestant d'une coopération transfrontalière accrue). La MOT souhaite développer un partenariat plus approfondi avec ce réseau de parcs.



### Partenariats avec les programmes Interact, Espon, Urbact et INTERREG EUROPE

La MOT entretient des liens étroits avec ces quatre programmes. Outre la réponse aux consultations de ces derniers (cf. 5.1.1), elle est par exemple associée aux groupes de travail du programme Interact concernant la préparation des programmes de CTE, l'évaluation des impacts, etc. (cf. 5.1.1).

## 5.3 Représentation des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière

### 5.3.1 Le réseau CECICN

La "[Conférence des Réseaux de Villes Transfrontalières et Interrégionales Européennes](#)" (CECICN) rassemble plus de 600 villes, représentant une population totale de plus 200 millions d'habitants, situés dans des espaces frontaliers européens. Les sept réseaux membres sont la MOT, la Conférence des villes de l'arc atlantique (CVAA), le Forum des villes adriatiques et ioniennes (FAICT), MedCités, l'Union des villes de la Baltique (UBC), le CESC - Central European Service for Cross-border Initiatives (Hongrie) et le CoDCR - Conseil des villes et régions du Danube. Le réseau CTA - City Twins Association est observateur.

#### Instances de la CECICN

Deux bureaux exécutifs de la CECICN et un bureau politique se sont réunis à Bruxelles, durant l'année 2014.

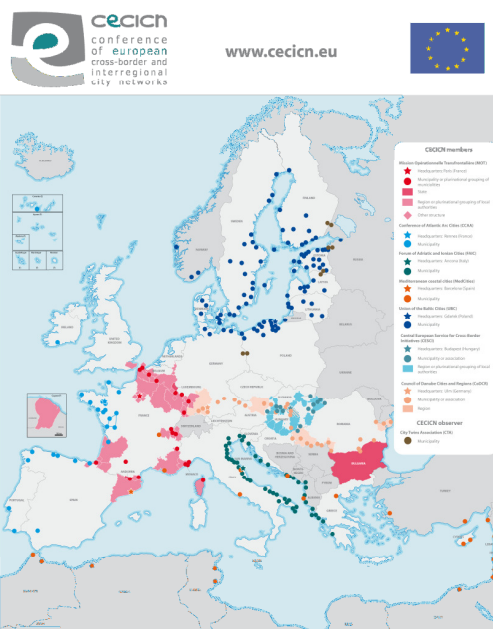
#### Prises de position au niveau européen

En 2014, la CECICN a réalisé quatre prises de position au niveau européen (cf. 5.1.1).

#### Contacts réguliers avec les institutions européennes

En avril 2014 le réseau de la CECICN a rencontré la DG REGIO afin de leur présenter la contribution suivante :

- ≡ "[Les approches territoriales intégrées et les fonds de microprojets dans la période de programmation 2014-2020](#)".



### 5.3.2 L'alliance stratégique avec l'ARFE

Depuis 2007, date à laquelle la MOT a noué une alliance stratégique avec l'ARFE (Association des régions frontalières européennes), les échanges se sont multipliés. En septembre 2014, la MOT a participé à la conférence annuelle de l'ARFE à Rzeszów. La coopération avec l'ARFE se fait également dans le cadre de la coopération avec le réseau TEIN (cf. 5.2.3).

### 5.3.3 La Commission européenne

Des relations permanentes sont entretenues avec les services de la DG REGIO, mais également de la DG MARKT de la Commission européenne. Ces échanges passent par ailleurs par la participation de représentants de la DG REGIO aux événements de la MOT, permettant une connexion directe entre la Commission européenne et les membres du réseau.

### 5.3.4 Le Parlement européen

La MOT suit étroitement les travaux du Parlement européen en lien avec la coopération transfrontalière. En mai 2014, la MOT a également réalisé une communication importante à l'occasion des élections européennes : communiqué et dossier de fiches projets témoignant des réalisations concrètes de l'Europe (cf. 2.1.5), adressés aux parlementaires européens. Suite aux élections, des contacts avec les nouveaux parlementaires européens, en vue d'une relance de l'intergroupe transfrontalier, ont également été pris.

### 5.3.5 Le Comité des Régions

La MOT a poursuivi ses échanges avec le Comité des Régions dans le cadre de la déclaration d'intérêt commun entre les deux structures, notamment concernant le règlement communautaire relatif au GECT et les travaux de la Plateforme des GECT (cf. 5.1.2).

- ≡ Lors des OPEN DAYS, l'atelier organisé par la Plateforme de Budapest (cf. 2.3.4) était accueilli par le Comité des Régions comme un événement "Meeting place".
- ≡ De plus, la MOT a participé à l'évaluation des trois plateformes : "GECT", "Suivi de la stratégie Europe 2020" et "Réseau de monitoring de la subsidiarité" du Comité des Régions, lors d'un événement le 9 décembre 2014 à Bruxelles.

A noter que Michel Delebarre, Président de la MOT, est Membre du Comité des Régions, ce qui favorise la coopération entre les deux entités.

### 5.3.6 Le Conseil de l'Europe

En 2014, la MOT a suivi la mise en œuvre du 3ème protocole additionnel à la Convention-cadre de Madrid (Groupement euro-régional de Coopération - GEC) ouvert à la signature des Etats par le Conseil de l'Europe :

- ≡ Intervention au séminaire "Introduction of Protocol no. 3 to the European outline convention on transfrontier co-operation between territorial communities or authorities concerning euroregional co-operation groupings (ECGs)", le 19 février 2014, à Ljubljana.
- ≡ Intervention au séminaire "Prospects for effective transfrontier cooperation in Europe", les 16 et 17 septembre 2014, à Strasbourg (Euro-Institut/ PEaP/ Conseil de l'Europe), sur la gouvernance multi-niveaux du transfrontalier.

## 5.4 Coopération internationale

---

### Afrique de l'Ouest

La MOT s'implique dans le domaine de la coopération internationale depuis plusieurs années, notamment lors d'événements en lien avec la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest. Elle entretient des liens étroits avec UNCDF, Cités Unies France (CUF) et le Global Local Forum (GLF). Elle est également intervenue lors de plusieurs événements internationaux portant sur la coopération en Afrique, notamment le séminaire organisé par le Global Local Forum à Bruxelles le 31 mars 2014 (cf. page 14).

## PRINCIPALES CONCLUSIONS

---

L'année 2014 a vu l'accélération du processus de décentralisation et de réforme de l'Etat en France ; la MOT s'est mobilisée dans le débat, auprès des ministères comme des parlementaires ; les lois MAPAM (votée en 2014) et NOTRe (en cours d'élaboration) procureront aux collectivités un cadre plus stratégique pour développer leurs territoires transfrontaliers.

Dans le même temps, le Commissariat général à l'égalité des territoires, (CGET), mis en place en mars, a défini ses objectifs de réduction des inégalités territoriales (emploi, vie quotidienne, accès aux services), de continuité territoriale pour les territoires ruraux, urbains, périurbains, de montagne, littoraux), et de développement durable de ces territoires au bénéfice de leurs habitants. Périphériques au sein de chacun de leur pays, les territoires frontaliers sont au cœur de ces enjeux. Pour permettre à ceux-ci de réaliser leur potentiel de croissance, la coopération transfrontalière doit faire l'objet d'un pilotage stratégique interministériel qui reste à construire, avec l'appui de la MOT ; celle-ci se tient aux côtés, tant du CGET, des services centraux des ministères et de la Caisse des Dépôts, que de leurs services déconcentrés et directions régionales, ainsi que du réseau diplomatique, dont l'attention aux enjeux transfrontaliers ne cesse de croître, aux frontières françaises comme en Europe et dans le monde.

2014 a vu le lancement de la programmation 2014-2020 pour les politiques de développement territorial, outil précieux pour la coopération transfrontalière ; au-delà des programmes, il importe de renforcer la mobilisation sur certains chantiers stratégiques. La MOT a intensifié son action sur le développement économique, l'innovation et l'emploi en transfrontalier (lancement d'un projet financé par EUROPACT lors d'une conférence, entretiens sur les frontières et ateliers de travail).

Pour agir, il faut connaître. Suite à l'étude sur l'observation des agglomérations transfrontalières, et au colloque de Nancy de décembre 2013, la MOT a co-organisé le 2ème séminaire européen sur l'observation transfrontalière, et accompagné l'Observatoire des territoires du CGET dans la mise en place d'un processus de coordination statistique entre les Etats, au travers d'un comité stratégique transfrontalier réunissant les administrations en charge de l'aménagement du territoire des Etats voisins,

et du groupe de travail technique réunissant les instituts statistiques ; ces instances ont entrepris dès 2014 de préparer la présidence luxembourgeoise de l'Union européenne du 2ème semestre 2015, où ce thème de l'observation sera à l'ordre du jour, à l'appui de celui des obstacles juridiques à la coopération transfrontalière.

En temps de crise et de doutes de nos concitoyens, les territoires transfrontaliers sont plus que jamais des laboratoires de l'intégration et de la citoyenneté européenne. La MOT est intervenue dans le débat français et européen, notamment à l'occasion des élections européennes ; auprès des institutions européennes dans le cadre de prises de position sur les politiques européennes ; dans le cadre de sa coopération avec les réseaux partenaires ; et enfin auprès des media et de réseaux sociaux. En particulier lors des OPEN DAYS un séminaire a abordé l'enjeu de la résolution des obstacles, dans le cadre de la Plateforme de Budapest.

La MOT s'est mobilisée sur les outils juridiques, tant pour accompagner la révision du règlement européen GECT, que pour faciliter l'usage de ces outils.

Les territoires transfrontaliers ont besoin de renforcer leur ingénierie territoriale. La MOT a mis son expertise opérationnelle au service des acteurs du transfrontalier, dans le cadre d'études spécifiques, qui ont porté sur la mise en place de structures de gouvernance transfrontalière, la résolution des obstacles à la coopération transfrontalière (assistance à la Préfecture de région Nord Pas de Calais sur la frontière franco-belge), l'étude d'une maison transfrontalière Guyane Brésil, l'accompagnement juridique et institutionnel pour la mise en place d'une autorité organisatrice de transports ferroviaires entre Cannes, Monaco et Imperia ; dans le cadre d'interventions ciblées (service de « bon-à-tirer ») ; mais aussi par l'animation de son réseau (plateforme des techniciens) ; et grâce à ses supports de communication (la newsletter ; le nouveau site Internet, qui recueille un succès grandissant, le centre de documentation). L'année 2014 aura été marquée par la mise en place de l'outil de gestion de celui-ci, ainsi que par la diffusion du cahier sur l'observation transfrontalière.

Enfin, la MOT a poursuivi la valorisation de son savoir-faire sur d'autres frontières, dans les Outre-mers français, en Europe centrale, en Afrique de l'Ouest ; les frontières du monde entier ont été l'objet du colloque universitaire BRIT début novembre à la frontière franco-belge, dont la MOT était partenaire.

En 2014, l'équipe technique est restée stable avec 9 agents en CDI (sans compter 4 stagiaires). A l'issue de la période triennale 2012/2014, la MOT a pu compter sur un soutien réaffirmé tant des Ministères et de la Caisse des Dépôts que de ses 62 membres ; la MOT a engagé simultanément la refonte des statuts de l'association, et l'élaboration d'un programme triennal pour la période 2015/2017, qui après leur approbation par l'Assemblée générale de 2015, permettra de répondre encore mieux aux besoins des membres et partenaires de la MOT, au service des territoires transfrontaliers.

# ANNEXES

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31 décembre 2014)

---

### Administrateurs

<b>Le président de la MOT</b>	<b>Michel DELEBARRE</b> Ancien Ministre d'Etat Sénateur du Nord
<b>Lille Métropole Communauté Urbaine</b>	<b>Damien CASTELAIN</b> Président Vice-Présidente de la MOT
<b>Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur</b>	<b>Claire BOUCHET</b> Conseillère régionale déléguée à l'action régionale pour le massif alpin Vice-Présidente de la MOT
<b>Annemasse Agglo</b>	<b>Christian DUPESSEY</b> Président Maire d'Annemasse Vice-Président de la MOT
<b>Communauté Urbaine de Strasbourg</b>	<b>Nawel RAFIK-ELMRINI</b> Conseillère Communautaire Adjointe au Maire de Strasbourg Vice-Présidente de la MOT
<b>Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain</b>	<b>André ROSSINOT</b> Vice-Président Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy Vice-Président de la MOT
<b>Groupement européen transfrontalier</b>	<b>Michel CHARRAT</b> Président Secrétaire de la MOT
<b>Caisse des Dépôts</b>	<b>Véronique MERCIER</b> Trésorière de la MOT
<b>Conseil Général du Haut Rhin</b>	<b>Charles BUTTNER</b> Président

<b>Agence d'Urbanisme et de Développement durable Lorraine Nord</b>	<b>Jean-Marc DURIEZ</b> Président
<b>Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián</b>	<b>Jon URIGÜEN</b> Co-Gérant Province de Gipuzkoa
<b>Communauté d'agglomération de la Riviera Française</b>	<b>Jean-Pierre VASSALLO</b> Vice-Président Maire de Tende
<b>Communauté de Communes du Pays de Gex</b>	<b>Christopher BOUVIER</b> Président
<b>Communauté Urbaine de Dunkerque</b>	<b>Franck DHERSIN</b> Vice-Président
<b>EURODISTRICT REGIO PAMINA</b>	<b>Fritz BRECHTEL</b> Président Landrat du Landkreis Germersheim
<b>Eurodistrict SaarMoselle</b>	<b>Peter GILLO</b> Président Directeur du Regionalverband de Sarrebruck <b>Roland ROTH</b> Vice-Président Président du la CA de Sarreguemines Confluences
<b>Eurodistrict Trinational de Bâle</b>	<b>Marion DAMMANN</b> Présidente Landrätin du Landkreis de Lörrach
<b>Métropole Nice Côte d'Azur</b>	<b>Agnès RAMPAL</b> Adjointe au maire de Nice Conseillère métropolitaine, Déléguée à l'Euro méditerranée, au CUM et aux Rapatriés
<b>Ville de Bastia</b>	<b>Gilles SIMEONI</b> Maire
<b>Ville de Mulhouse</b>	<b>Anne-Catherine GOETZ</b> Adjointe au Maire de Mulhouse
<b>Conseil Régional Champagne-Ardenne</b>	<b>Jean-Paul BACHY</b> Président
<b>Conseil Régional d'Aquitaine</b>	<b>François MAÏTIA</b> Vice-Président
<b>Conseil Général du Pas-de-Calais</b>	<b>Michel LEFAIT</b> Vice-Président en charge des Affaires européennes
<b>SNCF</b>	<b>Gaëlle VANTALON-KOROVITCH</b> PROXIMITES
<b>CCI Bayonne Pays Basque</b>	<b>André GARRETA</b> Président
<b>CNFPT</b>	<b>Pierre COILBAULT</b> Conseiller technique au Cabinet du Président
<b>Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France</b>	<b>Erick CHARTON</b> Président du PNR Scarpe Escaut
<b>Observateur</b>	<b>Robert GARRABE</b> Président de la Commission Europe, relations internationales Conseil Général Pyrénées-Orientales
<b>Observateur</b>	<b>Daniel PERCHERON</b> Président Conseil Régional Nord-Pas de Calais
<b>Observateur</b>	<b>Jean-Claude SINNER</b> Directeur des Affaires Internationales et transfrontalières Grand-Duché du Luxembourg
<b>Observateur</b>	<b>François LONGCHAMP</b> Président du Conseil d'Etat République et Canton de Genève





**Catégorie d'adhérents** Category of members *Mitglieder-Kategorien*

-  **Etat** State *Staat*
-  **Région** Region *Region*  
Canton *Canton* *Kanton*  
Communauté autonome  
Autonomous community  
*Autonome Gemeinschaft*
-  **Département**  
Province *Province* *Provinz*  
Comté *County* *County*
-  **Groupe plurinational de collectivités territoriales**  
Plurinational grouping of local authorities  
*Plurinationaler Verband von Gebietskörperschaften*
-  **Groupe de collectivités territoriales**  
Grouping of local authorities  
*Verband von Gebietskörperschaften*
-  **Commune**  
Municipality  
*Gemeinde und Kommune*
-  **Entreprise**  
Company  
*Unternehmen*
-  **Réseau**  
Network  
*Netzwerk*
-  **Autre structure**  
Other structure  
*Weitere Struktur*

 **Autres réseaux partenaires dont la MOT est membre fondateur**

Other partner networks of which MOT is founding member

*Andere Netzwerke dessen Gründungsmitglied die MOT ist*





# Groupements européens de coopération territoriale (GECT) European Grouping of Territorial Cooperation (EGTC) Europäischer Verbund für territoriale Zusammenarbeit (EVTZ)

MARS  
MARCH  
2015


GECT créés  
Existing EGTC  
Bestehende EVTZs


Type de coopération  
Type of cooperation  
Art der Zusammenarbeit

Transfrontalière  
Cross-border  
Grenzüberschreitende

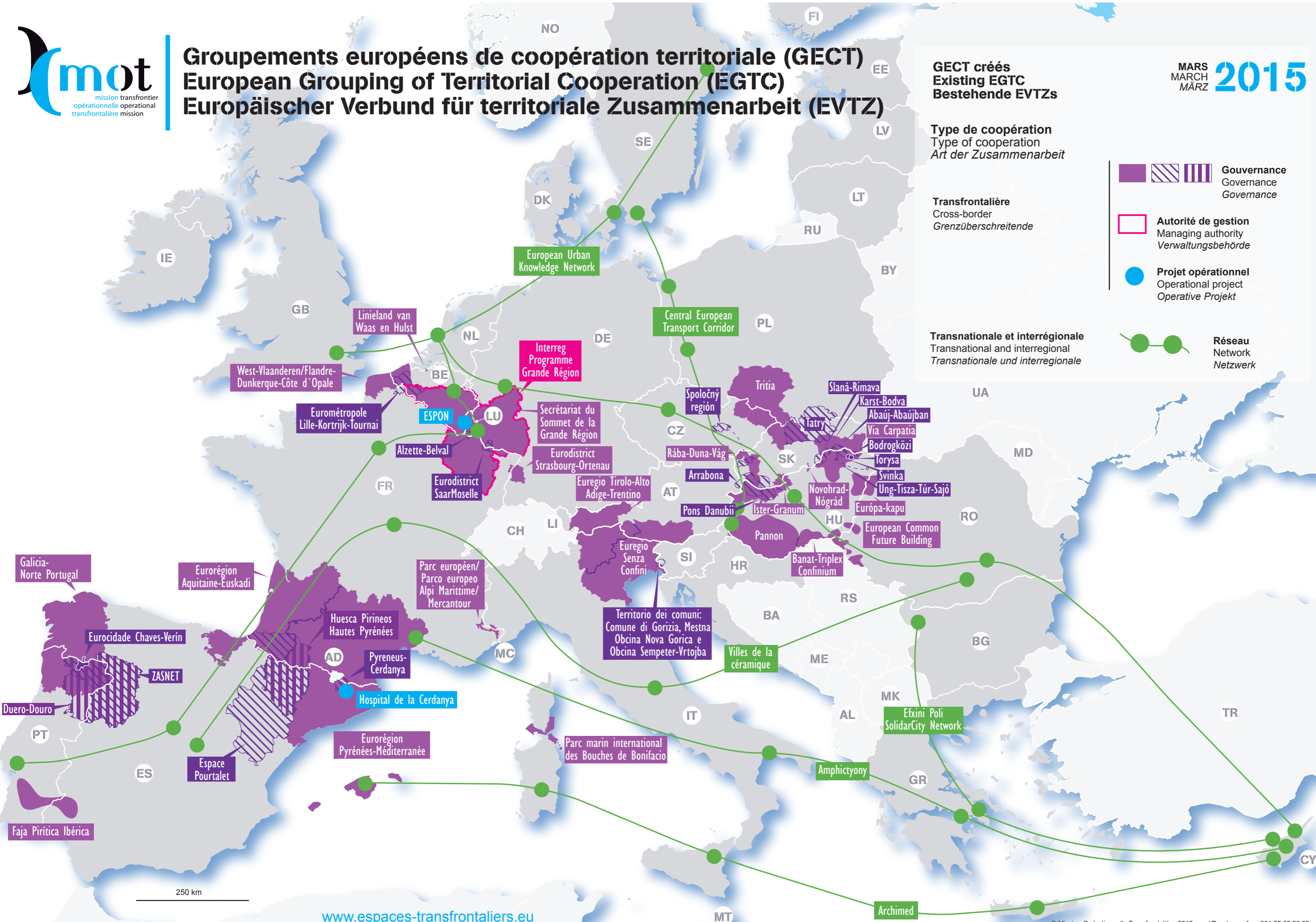
Transnationale et interrégionale  
Transnational and interregional  
Transnationale und interregionale

   **Gouvernance**  
Governance  
Governance

 **Autorité de gestion**  
Managing authority  
Verwaltungsbehörde

 **Projet opérationnel**  
Operational project  
Operative Projekt

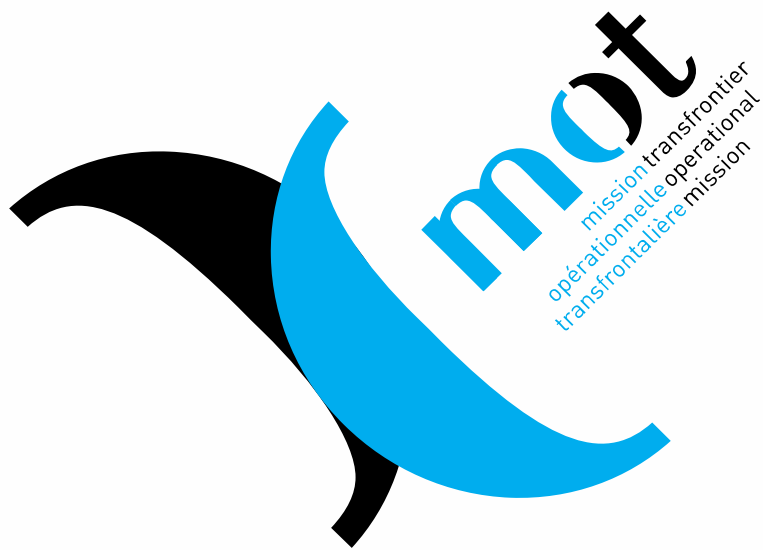
 **Réseau**  
Network  
Netzwerk



250 km







**Mission Opérationnelle Transfrontalière**

38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

tél. : +33 1 55 80 56 80 - fax : +33 1 42 33 57 00  
[mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)



**cget**

